toucher par l'ardente expression de ses désirs et employa, pour le secourir, l'intervention de l'un de ses meilleurs amis de séminaire.

M. de la Salle avait connu à Saint-Sulpice Paul Godet des Marais[1]. Sur les instances de Mme de Maintenon, Paul Godet des Marais venait d'être nommé évêque de Chartres, et la puissante influence de M. Tronson lui avait fait accepter une dignité dont une humilité sincère l'éloignait. Mis au courant des difficultés qu'éprouvait M. de la Salle dans l'entreprise de son noviciat, il parla en faveur de son ami, le jour même de son sacre[2], à l'archevêque de Paris et au curé de Saint-Sulpice. Dans une circonstance si solennelle et si heureuse, où tout refus eût été déplacé, il gagna la cause des Frères et de leur fondateur. L'archevêque de Paris, Mgr de Harlai, approuva l'érection du noviciat et reconnut la petite société de M. de la Salle comme une communauté religieuse. De son côté, M. Baudrand cessa de faire opposition au projet du Saint et l'aida même de ses générosités[3].

Ce fut au mois de septembre 1692 que l'ouverture du noviciat fut décidée. Le supérieur des Frères se hâta d'en porter l'heureuse nouvelle à la connaissance de la communauté. Aussitôt les Frères dirigèrent du côté de Vaugirard les jeunes aspirants qui présentaient des signes de vocation religieuse[4]. Le nombre des novices atteignit promptement le chiffre de douze. Six d'entre eux reçurent l'habit de Frère des mains du fondateur, le 1er novembre 1692[5]. L'inconstance et la faiblesse de caractère firent des vides parmi ces premières recrues; mais l'Esprit de Dieu, qui veillait sur l'Institut, poussa de nouveaux

[1] Paul Godet des Marais (1647-1709) fut à quinze ans abbé d'Igny. Prêtre en 1674, docteur en 1677, il fut nommé évêque de Chartres en 1690, et sacré en 1692. Il prit une grande part à la fondation de Saint-Cyr. (Cf. Péchenard, *Histoire de l'abbaye d'Igny*, p. 463.) — [2] Le sacre eut lieu le 31 août 1692. — [3] Lucard, *Vie...*, p. 109. — [4] Maillefer, p. 103. — [5] Blain, p. 325.

sujets vers le noviciat, si bien qu'en peu de temps on en compta jusqu'à trente-cinq[1].

Par la fondation de ce noviciat, l'Institut des Frères entrait dans une phase nouvelle. Fécondé par les prières et les mérites du fondateur et des premiers religieux, il allait prospérer et grandir.

§ II

LA COMMUNAUTÉ DE VAUGIRARD. — VERTUS QU'ON Y PRATIQUE. — EXTRAORDINAIRE PAUVRETÉ DE LA MAISON. — LA MORTIFICATION CORPORELLE

1692-1693

A peine eut-il ouvert son noviciat, que M. de la Salle appela de Reims le frère Jean-Henry pour le diriger[2]. Ce Frère, nous l'avons déjà remarqué, avait peu d'aptitude pour le gouvernement; son défaut de tact avait froissé bien des âmes et causé de regrettables désertions. Cependant son supérieur l'aimait, à cause de sa grande vertu. A la tête du noviciat de Vaugirard, le frère Jean-Henry serait du moins un exemple d'héroïque pénitence et de parfaite régularité. M. de la Salle le formerait sous ses yeux aux fonctions délicates de la direction, et il se réservait d'exercer, en attendant, une action personnelle et directe sur tous les sujets de la communauté.

Ce cher noviciat de Vaugirard absorba d'abord la principale attention du fondateur. Son biographe Maillefer[3] nous apprend de quelle sollicitude il entourait ses novices : « Il sentait, dit-il, de quelle conséquence il était pour son Institut de former de bonne heure des sujets propres à y maintenir la régularité. Aussi il ne s'en rapportait pas à d'autres de ce soin. Il examinait lui-même les

[1] Blain, p. 325. — [2] Lucard, *Annales*, p. 86. — [3] Maillefer, p. 118-119.

novices, les instruisait de leurs obligations essentielles à l'état qu'ils voulaient embrasser, ne laissait passer aucun jour sans leur faire des exhortations. Il présidait même à tous les exercices, autant que ses autres occupations le lui permettaient, travaillait avec eux aux emplois les plus bas de la maison; il les encourageait par son exemple à embrasser avec joie une vie pénible et laborieuse, à endurer les humiliations sans se plaindre, à souffrir les railleries auxquelles ils se trouveraient exposés, et à conserver le calme et la tranquillité dans les différentes situations où la simplicité et la pauvreté de leur état pourrait les mettre dans la suite. Il soutint cette conduite pendant plusieurs années, sans se relâcher en rien de son exactitude. »

Le temps était partagé entre les divers exercices propres à un noviciat. Trois heures, chaque jour, étaient consacrées à l'oraison, qu'on faisait à genoux; le petit office de la sainte Vierge était récité intégralement, debout et sans appui; il y avait une heure de lecture spirituelle le matin, et autant l'après-midi[1]. Le reste de la journée se partageait entre des exercices de prière, de lecture, de mortification, de travail manuel; au moins une fois chaque jour, le saint supérieur faisait une conférence à ses fervents novices. Un tel règlement donnait à la communauté un aspect sévère et recueilli; le silence y était scrupuleusement observé; la prière, fort goûtée, y devenait la source des plus douces consolations.

C'est alors que M. de la Salle introduisit parmi les membres de l'Institut une distinction fort utile. Il n'y avait pas eu, jusque-là, de Frères servants. C'était un inconvénient assez grave, car il fallait que les Frères des écoles s'occupassent des besoins temporels de la communauté; les soins de cuisine et de ménage devenaient un sujet de dissipation et portaient préjudice à leurs classes[2].

[1] Blain, p. 319. — [2] Maillefer, p. 103-104.

A partir de 1692[1], des Frères servants furent spécialement destinés aux emplois temporels, ce qui permit aux maîtres de vaquer librement à la formation des écoliers. Leur costume eut la même forme que celui des Frères d'école; il ne s'en distingua, jusqu'au chapitre de 1810, que par la couleur brune[2].

Les jeudis et les dimanches de chaque semaine, la communauté de Vaugirard devenait plus nombreuse; car les Frères des écoles de Paris venaient y chercher, avec le grand air et le repos, la nourriture de l'âme[3]. Tous habitaient l'étroite maison de la rue Princesse. Leurs classes finies, ils n'osaient se récréer dans la cour d'ailleurs fort limitée de leur école, parce qu'ils eussent été exposés à l'indiscrète curiosité de nombreux voisins. Ils ne sortaient qu'une fois par semaine, et leurs promenades à travers les chemins de la campagne devenaient souvent l'occasion de nouvelles fatigues. Lorsque la maison de Vaugirard fut ouverte, les Frères de Paris y trouvèrent une précieuse ressource tant pour leur bien spirituel que pour leur santé. Il s'y rendaient le mercredi soir et n'en revenaient que le vendredi matin; ils y allaient, de même, depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin. Si l'on ajoute le temps des vacances, on remarquera que, pour eux, la moitié de l'année se passait à Vaugirard.

Ce séjour prolongé au noviciat produisit en eux les plus consolants résultats. A travers les jardins bien aérés, ils reprenaient des forces physiques pour de nouveaux labeurs. Dans la société de leur père, et stimulés par les exemples des jeunes novices, ils recouvraient leur première ferveur. En effet, ils ne vivaient pas à Vaugirard comme des gens en repos au milieu d'une communauté

[1] D'après Blain, p. 325, il y eut un Frère servant parmi ceux qui prirent l'habit le 1er novembre 1692. — [2] Voir art. 3 parmi les décisions de chapitre de 1810. Archives des Frères. — [3] Blain, p. 313; Lucard, *Annales*, p. 86-87.

en plein exercice. Au moment où ils entraient dans la maison, la règle du noviciat les saisissait, et ils en suivaient toutes les prescriptions, partageant à la fois la table, le logement, les instructions, les prières et les mortifications des novices. Le zélé supérieur ne les perdait ainsi jamais de vue.

Quant aux Frères des autres écoles[1], ils avaient hâte, dès que les vacances s'ouvraient, de venir à Vaugirard se ranger sous la houlette de leur bien-aimé pasteur. Quoique la maison parût trop petite, le père ne rejetait aucun de ses enfants. Au reste, dans la joie qu'ils éprouvaient d'être en famille, les Frères de province ne jugeaient point qu'aucune place fût incommode : une simple paillasse, sous le toit du grenier, leur suffisait pour passer la nuit, pourvu que, pendant le jour, ils pussent entendre les leçons de leur supérieur et participer à la vie commune. Ils rivalisaient alors de zèle avec les novices. On raconte qu'un Frère, venu à pied de fort loin et exténué par le voyage, demanda, dès le premier soir, la permission de prendre la discipline. Mais quel ne fut pas son désappointement, lorsqu'il s'aperçut qu'il avait perdu dans le chemin son instrument de pénitence! Il emprunta la discipline d'un Frère du noviciat, et il la lui rendit toute teinte de son sang. Lorsqu'on la montra le lendemain à M. de la Salle, le prudent supérieur ne témoigna aucune surprise de la sévérité avec laquelle ce fervent religieux avait traité son corps[2].

Malgré les dépenses que lui occasionnait sa communauté, M. de la Salle savait encore exercer le devoir de l'hospitalité. Les pauvres y trouvaient un asile gratuit. Des ecclésiastiques y étaient aussi reçus; on leur laissait toute liberté de vaquer à leurs affaires; ils devaient seulement se conformer, à table, au régime des Frères,

[1] Blain, p. 327. — [2] Ibid., p. 327-328.

sauf qu'on leur donnait un peu de vin. Parfois certains prêtres demandaient à faire leur retraite dans cette fervente communauté; M. de la Salle les accueillait de bon cœur, et il profitait de leur présence pour faire les voyages indispensables et la visite des écoles. Les Frères, en effet, pouvaient assister à leur messe[1].

La maison n'avait point encore de chapelle; car l'oratoire du noviciat ne fut érigé que plus tard, avec l'autorisation expresse de l'archevêque de Paris. Dans les commencements, les Frères allaient chaque matin entendre la messe, célébrée par leur supérieur, dans une chapelle domestique du voisinage[2]. Ils ne traversaient les rues de Vaugirard pour se rendre à l'église paroissiale qu'à un petit nombre de fêtes solennelles, à Pâques et le jour de saint Lambert, patron du lieu[3].

Cette solitude de Vaugirard fut comme le second berceau de l'Institut. Commencé à Reims, dans l'humble enclos de la rue Neuve, il avait besoin de se fortifier et de grandir dans la prière silencieuse et dans la pratique des plus solides vertus. S'il est vrai que la solidité et la durée d'un édifice se mesurent à la puissance des assises de fondation, l'Institut des Frères trouvera la garantie de sa force et de son avenir dans les actes héroïques des sept années passées à Vaugirard.

Rien de plus pauvre que le réduit où vivaient nos humbles pénitents. Mal abritée contre les intempéries de l'air, la maison était exposée au vent, à la neige et à la pluie. M. de la Salle aimait trop sa « chère Bethléem », pour parer aux incommodités de sa demeure et lui donner la plus lointaine apparence du confortable. Sous les toits mal fermés et derrière les portes mal jointes,

[1] Blain, p. 326. — [2] Ibid., p. 349. L'acte par lequel Mgr de Noailles permit l'érection d'un oratoire chez les Frères est daté du 27 mars 1697. Voir la copie aux archives des Frères. — [3] Blain, p. 322. L'église de saint Lambert était alors à l'autre bout du village, à plus d'un kilomètre de la maison des Frères.

on ne voyait dans chaque cellule qu'un lit de planches avec une paillasse fort dure et un traversin rempli d'épillet d'avoine au lieu de plume; il n'y avait que deux matelas dans la maison, l'un pour le supérieur qui n'en usait jamais, l'autre pour les malades. Passant la nuit sur ces couches grossières, avec une toile rude pour draps de lit et une simple couverture, les Frères éprouvaient toutes les rigueurs des froids d'hiver. « Ceux qui étaient proches des fenêtres se trouvaient trempés de pluie ou couverts de neige...; les autres étaient gelés et ne pouvaient se réchauffer, parce qu'un air froid et glacé trouvait entrée de toutes parts [1]. » On ne voyait jamais de feu dans cette austère habitation. Il n'était point question non plus d'ameublement; quelques bancs fort simples et des tables nues, c'était tout.

Les vêtements étaient assortis à cette pauvreté. « Je suis persuadé, dit le biographe, que si les bas, les souliers, les robes, les capotes et les chapeaux des Frères, et tous les autres meubles de leur communauté eussent été jettez à la porte, ils eussent pu attirer des regards de pitié des yeux de tous les passants, mais qu'ils n'eussent pu attirer la main d'aucun d'eux pour les ramasser [2]. » Vêtu d'une soutane en drap sans valeur, couvert lui-même d'une capote dont la vétusté avait changé la couleur, avec un chapeau dont les larges bords retombaient sur ses épaules, l'humble supérieur donnait à tous l'exemple du parfait détachement. Les conséquences fâcheuses de la pauvreté, souffrances corporelles et mépris des gens du monde, ne leur étaient point épargnées. Mais ces humiliations allaient mieux à leur cœur que certaines marques d'estime, dont les gens plus clair-

[1] Blain, p. 318. Tous les traits de ce tableau sont empruntés au biographe Blain; nous avons dû omettre plusieurs détails, dont la pratique n'effrayait pas la vertu des Frères, mais dont la vue choquerait notre délicatesse. — [2] Blain, p. 321.

voyants les entouraient à cause de la sainteté qui rayonnait à travers ces haillons [1].

Le régime de la table n'était point fait pour adoucir les rigueurs de cette vie pénitente. On ne fit jamais la cuisine au noviciat de Vaugirard. Mais, chaque jour, un des Frères se rendait à l'école de la rue Princesse et rapportait, dans une hotte, le pain, le potage et quelques mets grossiers, plus propres à contenter l'esprit de mortification qu'à satisfaire la sensualité : les restes de la communauté et du séminaire de Saint-Sulpice, les débris de table de quelques autres communautés, très pauvres elles-mêmes, étaient la principale ressource des réfectoires de la rue Princesse et de la maison de Vaugirard. Souvent le Frère quêteur se faisait attendre : avait-il le droit de presser les bienfaiteurs et de leur dire qu'on avait faim à Vaugirard? Le jeûne, prolongé de quelques heures, rendait plus appétissante une nourriture dont la seule vue eût blessé des yeux plus délicats. Un jour que le Frère avait été dévalisé en route par des voleurs affamés, il vint tristement en porter la nouvelle à M. de la Salle. « Dieu soit béni! » dit le Saint, qui pria doucement le Frère de retourner à Paris pour y faire de nouvelles provisions [2].

Ces repas si chétifs, où l'on ne servait jamais de vin, offraient encore à ces religieux fervents matière à charité. Sur ces aliments mal apprêtés et à peine suffisants, ils prélevaient la part des pauvres; ils sacrifiaient ainsi de leur nécessaire. Ils avaient adopté l'usage des anciens monastères de faire, au commencement du repas, la coulpe des moindres fautes. La pénitence imposée par le supérieur retardait les humbles coupables; mais, bien qu'ils se missent à table longtemps après les autres, ils en sortaient en même temps; le jeûne forcé qui en résultait, loin de les attrister, les rendait heureux; ils

[1] Blain, p. 322. — [2] Ibid., p. 322. — [3] Ibid., p. 320.

montraient à la récréation, par l'épanouissement de leur visage, la joie qu'ils éprouvaient d'avoir doublement expié leur faute et d'avoir uni la privation de nourriture à la flagellation des sens[1].

La discipline était en honneur dans cette sainte maison. Volontiers les bras s'armaient de cet instrument de pénitence. Les exemples du supérieur entraînaient tous les membres de la communauté ; car il n'arrivait pas à cacher à tous les regards « les disciplines armées de rosettes pointues dont il se servait ». Un jour, en balayant sa chambre, un Frère trouva une discipline tout humide encore de son sang et enveloppée dans un papier qui en était rougi. Sa permission était nécessaire pour que les Frères prissent la discipline ; mais, persuadé que le courage en ce point est pour les âmes la source d'un rapide progrès, il cédait volontiers. Chaque soir, après la prière, le silence de la communauté était un instant troublé par le bruit des coups dont les Frères châtiaient leur chair pour la réduire en servitude[2].

Le sage instituteur comptait moins cependant sur ces généreuses flagellations que sur la mortification intérieure. « J'aime mieux, disait-il à ses enfants, une once de mortification d'esprit qu'une livre de mortification corporelle. » A ceux qui étaient plus avides de macérer le corps que de dompter leur volonté, il répondait : « Ah! mon cher Frère, disciplinez bien votre esprit ; voilà la discipline qui vous convient et dont vous retirerez le plus de fruit[3]. » Dociles à cette leçon de leur père, les Frères acceptaient de bon cœur les humiliations et les réprimandes, et se faisaient un devoir de porter l'obéissance jusqu'à la plus délicate perfection. Lorsqu'ils traversaient les rues, ils marchaient silencieux, modestes, les yeux baissés, tout absorbés dans la prière. La vue de

[1] Blain, p. 320. — [2] Ibid., p. 319, 321. — [3] Paroles citées au *Procès apostolique de Rouen,* Archives de l'archevêché de Rouen, fol. 176.

jeunes gens si retenus et si recueillis attira les regards sur la communauté. Lorsqu'on sut les exercices de vertu qui s'y pratiquaient, leur maison fut surnommée la *Petite-Trappe,* comme l'avait été déjà celle de Reims, et l'on avoua que Paris et Vaugirard n'avaient rien à envier au désert de l'abbé de Rancé[1].

La vertu, même la plus austère, exerce une sorte de fascination. Cédant à l'attrait qu'ils éprouvaient, de nombreux jeunes gens vinrent frapper à la porte du noviciat[2]. Plusieurs subissaient l'entraînement d'une ferveur passagère ou de la curiosité, d'autres y furent poussés par la misère durant la cruelle famine de 1693 ; mais, après huit ou dix jours d'essai de cette vie austère, ces vocations légères ou intéressées s'évanouissaient. C'est ainsi que, des douze sujets entrés en 1692, il n'en resta qu'un ou deux. Les âmes d'élite, seules, supportaient l'épreuve, et, chose étonnante, elles se recrutaient dans les classes aisées plutôt que dans les classes pauvres. Des trente-cinq sujets que comptait le noviciat vers 1695, deux seulement sortaient des rangs inférieurs de la société. En tout cas, l'idéal entrevu et poursuivi dans cette communauté naissante dépassait la portée des âmes vulgaires et n'était accessible qu'à des cœurs nobles et généreux.

[1] On sait que l'abbé de Rancé, en se retirant du monde, avait réformé la Grande-Trappe de Mortagne (Orne). Les rigoureuses pénitences qui se pratiquèrent dans cette maison firent l'étonnement et l'édification du grand siècle. — [2] Cf. Blain, p. 325.